



ISSN 1841-8333

ISSN en ligne 2261-3463

Le rôle des organisations de la société civile en Roumanie avant l'adhésion à l'Union européenne. Un modèle à suivre pour la Serbie et le Monténégro ?

Laura M. Herța

Université Babeș-Bolyai, Faculté d'Études européennes, Roumanie

laura.herta@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-1101-9693>

Delia Pop-Flanja

Université Babeș-Bolyai, Faculté d'Études européennes, Roumanie

delia.flanja@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-2449-6157>

Reçu le 28-11-2022 / Évalué le 07-12-2022 / Accepté le 15-12-2022

Résumé

Cet article explore le rôle des organisations de la société civile (OSC) en Roumanie, en Serbie et au Monténégro et vise à évaluer si leurs activités sont conformes à la conditionnalité de l'UE. Les recherches sur l'eupéanisation et les activités des OSC se concentrent généralement sur la manière dont l'Union européenne façonne les stratégies des groupes organisés, renforce leur capacité à exercer une pression sur les autorités et déclenche leur efficacité à influencer l'élaboration des politiques. Par conséquent, trois concepts principaux seront explorés : l'eupéanisation, la société civile et la durabilité des OSC. Les objectifs de l'article sont les suivants : dans un premier temps, fournir le cadre conceptuel, puis, dans un second temps, présenter le développement de la société civile en Roumanie avant l'adhésion à l'UE. La deuxième partie de l'article est centrée sur une analyse des environnements dans lesquels les OSC opèrent (en Serbie, au Monténégro et en Roumanie) et essaiera de proposer quelques améliorations au sein de différents secteurs de la société civile. La principale question de recherche, sur laquelle cette analyse est fondée, est de savoir si la Roumanie peut offrir ou non des exemples à suivre pour le Monténégro et la Serbie ou, en d'autres termes, si elle représente un modèle qui pourrait être transféré aux pays des Balkans occidentaux.

Mots-clés : Union européenne, eupéanisation, société civile, Roumanie, Serbie, Monténégro

**Rolul OSC înainte de aderării României la UE.
Un model ce poate fi transferat în Serbia și Muntenegru?**

Rezumat

Articolul de față explorează rolul jucat de către organizațiile din cadrul societății civile în România, Serbia și Muntenegru și vizează evaluarea măsurii în care activitățile acestora sunt congruente cu condiționalitatea Uniunii Europene.

Cercetările axate pe europenizare și activitățile societății civile se concentrează în general pe modurile în care Uniunea Europeană conturează strategiile unor grupuri organizate, întărește abilitatea acestora de a exercita presiune asupra autorităților și participă la eficientizarea lor în eforturile de a influența procesele decizionale. Ca atare, trei concepte vor fi explorate aici, și anume europenizare, societate civilă și sustenabilitatea organizațiilor din cadrul societății civile. Principalele obiective ale articolului sunt: în primul rând, să furnizeze un cadru conceptual, pentru ca mai apoi să prezinte succint evoluția societății civile în România, înainte de aderarea la UE. A doua parte a articolului va analiza mediul în care operează organizațiile societății civile (în România, Serbia și Muntenegru) și va încerca să propună îmbunătățiri în diferite sectoare ale societății civile. Principala întrebare de cercetare, în jurul căreia se construiește analiza noastră, este dacă România poate oferi anumite lecții învățate pentru Muntenegru și Serbia sau, cu alte cuvinte, dacă reprezintă un model ce poate fi transferat în țările din Balcanii de Vest.

Cuvinte-cheie: Uniunea Europeană, europenizare, societate civilă, România, Serbia, Muntenegru

The Role of CSOs in Romania before Accession. A Model to be transferred to Serbia and Montenegro?

Abstract

The article explores the role of civil society organisations (CSOs) in Romania, Serbia and Montenegro and aims to assess whether their activities are congruent with EU conditionality. Research on Europeanisation and the activities of CSOs generally focuses on the ways in which the European Union shapes the strategies of organized groups, strengthens their ability to exert pressure on authorities and triggers their efficiency in influencing policy-making. Therefore, three main concepts will be explored, namely Europeanisation, civil society and CSO sustainability. The main goals of the article are: first, to provide the conceptual framework, then, to briefly present the development of civil society in Romania before EU accession. The second part of the article will analyse the environments in which CSOs operate (in Serbia, Montenegro and Romania) and will attempt to propose improvements in different civil society sectors. The main research question, around which this analysis revolves, is whether Romania can offer some lessons learnt to Montenegro and Serbia or, in other words, if it represents a model which could be transferred to the Western Balkan countries.

Keywords: European Union, Europeanization, civil society, Romania, Serbia, Montenegro

Introduction¹

Le cadre conceptuel de notre article est construit autour de deux concepts principaux, à savoir l'eupéanisation et la société civile. La nature des relations entre l'eupéanisation (ou conditionnalité de l'UE) et les organisations de la société civile (OSC) expose la manière dont l'Union européenne façonne les

comportements, les attitudes et les stratégies des groupes organisés, ainsi que leur propension et leur capacité à exercer des pressions et à influencer l'élaboration des politiques. Selon certains chercheurs, « si les OSC sont des acteurs tacites et continuent d'être des observateurs passifs, alors les liens entre la société civile et les décideurs politiques resteront faibles » (Drakić, Kajganović, 2012 : 4). Par conséquent, la faiblesse de la société civile et le manque de transparence sont visibles lorsque les organisations de la société civile ne jouent pas un rôle majeur dans l'influence des politiques gouvernementales. Dans ce cas, l'eupéanisation (si elle existe) reste un processus au niveau de l'élite et l'adhésion à l'UE devient le domaine des institutions étatiques et du gouvernement, révélant ainsi l'absence de négociations, de délibérations et de consensus à l'échelle de la société. Dans cet article, nous montrerons dans quelle mesure les organisations de la société civile ont joué un rôle dans ce sens en Roumanie (le cas échéant) avant l'adhésion, ainsi qu'au Monténégro et en Serbie.

La recherche sur l'eupéanisation montre (au moins) deux types d'approches (Herța, Corpădean, 2021). Les approches initiales insistaient sur les processus « top-down » et assimilaient l'eupéanisation à l'intégration européenne. La plupart des analystes se sont concentrés sur les effets de l'eupéanisation sur la politique intérieure. Par conséquent, l'eupéanisation a été traitée comme un processus unilatéral et fini. Plus récemment, cependant, les chercheurs ont souligné la nécessité de préconiser des approches « bottom-up » pour comprendre les effets de l'eupéanisation, partant du principe que « les structures nationales préexistantes et les développements internes sont susceptibles d'avoir un effet médiateur important sur les pressions 'externes' » (Ladrech, 1994 ; Bache, 2002). Par exemple, Bulmer et Burch (1998) ont soutenu que l'eupéanisation faisait référence à « la mesure dans laquelle les pratiques, les procédures opérationnelles et les valeurs administratives de l'UE ont empiété sur les pratiques administratives des États membres et y sont devenues intégrées ». L'eupéanisation a été abordée comme un processus qui fait référence à l'adoption de valeurs (Börzel, 2002 ; Featherstone ; Radaelli, 2003 ; Ladrech, 1994) ou comme « un processus de changement qui transcende les transformations juridiques et politiques conventionnelles qui se produisent à travers le processus technique d'intégration centré sur l'acquis communautaire » (Radaelli, 2004 ; Economides, Ker-Lindsay, 2015).

Contrairement aux tentatives initiales de décrire l'eupéanisation, comme un ensemble de pressions venant d'en haut, aux niveaux politique, administratif et juridique, les approches plus récentes se concentrent sur la combinaison d'attributs intégrés dans les processus d'eupéanisation: l'impact sur les dynamiques

politiques, institutionnelles et politiques nationales, mais aussi une plus grande importance accordée aux croyances, valeurs, idées (Bache, 2002), significations partagées, normes et perceptions. Olsen a soutenu que « l'eupéanisation en tant qu'impact national ne se limite pas aux changements structurels et politiques [...] Les valeurs et les paradigmes politiques européens sont également, dans une certaine mesure, (variables) intériorisés au niveau national, façonnant les discours et les identités » (Olsen, 2002). D'autres soulignent également le rôle des croyances, règles et normes partagées: « L'eupéanisation consiste en des processus de a) construction, b) diffusion et c) institutionnalisation de règles, procédures, paradigmes politiques, styles, 'façons de faire' et croyances et normes partagées qui sont d'abord définies et consolidées dans le processus politique de l'UE, puis incorporées dans la logique du discours domestique (national et infranational), structures politiques et politiques publiques » (Radaelli, 2004).

Le traité sur l'Union européenne reconnaît le rôle de la société civile dans la bonne gouvernance. L'UE définit la société civile comme « toutes les formes d'actions sociales menées par des individus ou des groupes qui ne sont ni liés ni gérés par l'État » (Civil society organisation, 2022). En outre, l'UE considère les organisations de la société civile comme des « structures organisationnelles dont les membres servent l'intérêt général par le biais d'un processus démocratique et qui jouent le rôle de médiateur entre les autorités publiques et les citoyens » (Civil society organisation, 2022). Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les organisations de la société civile « sont des acteurs non étatiques dont les objectifs ne sont ni de générer des profits ni de chercher à exercer le pouvoir. Les OSC unissent les gens pour faire avancer des objectifs et des intérêts communs » (UNDP and Civil Society Organizations, 2006, p. 3). Dans cet article, nous mettrons l'accent sur l'eupéanisation en tant qu'objectif commun. La durabilité de la société civile est définie en termes de « capacité d'une organisation donnée à améliorer sa capacité institutionnelle, à poursuivre ses activités auprès des populations cibles sur une longue période, à minimiser sa vulnérabilité financière, à développer des sources diversifiées de soutien institutionnel et financier » (VanDyck, 2017 : 3).

Le cadre méthodologique de cet article se concentre sur les hypothèses socioconstructivistes concernant le processus d'eupéanisation, les relations agent-structure (États candidats et leurs interactions avec l'UE en tant que supra-structure), les idées partagées, le langage inter-subjectif et l'apprentissage social (Risse, 2009 ; Wendt, 1999 ; Suganami, 2001 ; Barnett, 2005 ; Kratochwil, 2006). La constitution (constitutiveness) mutuelle des structures et des agents (sociaux) est amplement soulignée dans la recherche socioconstructiviste (Adler, 1997 ;

Adler, 2013 ; Wendt, 1987). Elle vise à montrer que « l'environnement social dans lequel nous nous trouvons, définit (constitue) qui nous sommes, nos identités en tant qu'êtres sociaux. 'Nous' sommes des êtres sociaux, intégrés dans diverses communautés sociales pertinentes » (Risse, 2009 : 145-146). La codétermination et la co-constitution de structures et d'agents ont été utilisées pour montrer l'impact de l'européanisation et la manière dont l'intégration européenne (future) transforme les identités collectives. Le constructivisme social est basé sur plusieurs principes : les structures de l'association humaine sont principalement déterminées par des idées partagées, plutôt que par des forces matérielles ; les identités et les intérêts des agents ne sont pas pré-donnés, mais plutôt construits par ces idées partagées (Wendt, 1999 ; Guzzini, Leander, 2006).

Comment la société civile roumaine a-t-elle été (re)constituée ? Développements post-communisme

En nous appuyant sur des approches socioconstructivistes, nous soutiendrons que l'apprentissage social, la constitution mutuelle agent-structure, les idées partagées et la société en tant que construction sociale sont des éléments clés pour comprendre la transformation de la société roumaine après 1989. Berger et Luckmann (1991) postulent que, par interaction, les individus créent des mondes sociaux à travers des activités symboliques et linguistiques afin de donner une cohérence à l'existence humaine. Par conséquent, la société n'est pas un système engourdi, mais plutôt une construction comprenant des symboles, des idées, des significations, qui contraignent et permettent l'action humaine ; elle est, dans le même temps, constamment modifiée par l'action humaine. En ce qui concerne la codétermination agent-structure, notre analyse s'appuie sur la théorie de la structuration de Giddens (1985), selon laquelle il est nécessaire de considérer également les effets/influences de la structure sur les agents, et vice-versa. L'agentivité fait référence à la capacité des individus à s'engager dans l'action sociale en tant qu'agents humains téléologiques ; une telle capacité génère des conséquences décisives pour le monde qui les entoure. En abordant la problématique agent/structure, Giddens croit que la structure n'est pas une réalité en soi, mais seulement dans la mesure où elle est instanciée par les actions et les pratiques des agents humains. Parallèlement, les actions et les pratiques des agents humains, par agrégation et récurrence, façonnent, maintiennent ou reproduisent la structure qui a rendu leurs actions possibles en premier lieu. Ainsi, la formation de la réalité (et la formation de l'identité) est un processus continu. Le concept clé de la théorie de la structuration est la routinisation, puisque la routine est l'élément de base de l'activité quotidienne. Le terme capture, ainsi, le caractère routinier de la vie sociale (Giddens, 1985).

Selon Bădescu (2004 : 4), en Roumanie, « le régime communiste décourageait ou tentait de contrôler toute forme d'action collective. En conséquence, la société est devenue extrêmement atomisée, avec des 'îlots de sociabilité' dépassant à peine le niveau familial. Les gens avaient peu d'occasions de poursuivre leurs propres intérêts par l'action collective ; par conséquent, les citoyens étaient rarement motivés à agir pour la réalisation du bien commun ». La transition vers une société civile post-communisme de plus en plus robuste, en Roumanie, n'aurait jamais pu être miraculeuse ou soudaine ; il semblait plutôt nécessaire de reconstituer l'action téléologique, d'augmenter progressivement les niveaux d'association et de socialisation, de reconstituer la routine dans les activités quotidiennes, de regagner la confiance dans les concitoyens, dans les institutions de l'État et dans la force potentielle des intérêts civiques agrégés et de l'action collective.

Selon Wallace, Pichler et Haerpfer (2012 : 3), « la suppression de la liberté d'expression et d'association sous le communisme et la lenteur des progrès dans la création d'organisations après la chute du communisme, dans un climat de méfiance, de suspicion à l'égard des institutions formelles et d'effondrement économique, ont conduit les gens à se préoccuper de la lutte pour l'existence plutôt que de participer à la vie publique. En outre, l'effondrement du communisme a été associé à une anomie généralisée, ou à l'incapacité de comprendre les nouvelles règles du jeu, et à un manque de perspective dans la vie ».

Nous soutenons que l'engagement civique post-communisme nécessitait 1) une nouvelle phase dans laquelle les modèles de comportement déjà installés et les formes d'action standardisées devaient être transformés, et 2) un autre processus progressif de typification dans l'interaction sociale quotidienne, à travers lequel les citoyens roumains se percevaient, se comprenaient et se confrontaient les uns aux autres dans un état d'esprit modifiable post-totalitaire. La dualité agent (citoyen) / structure (du régime communiste) avait été pendant de nombreuses années révélatrice d'une société civile dormante, réprimée et contrôlée. Le parti-État a créé et maintenu l'écrasante majorité des organisations sociales et professionnelles. Comme Bădescu l'a montré, toutes les « associations existantes devaient leurs missions, leurs structures organisationnelles et leur soutien financier à l'ancien régime. Ainsi, malgré l'assouplissement de la surveillance, la plupart de ces organisations n'étaient pas en mesure de servir d'agents mobilisateurs efficaces » (Bădescu, 2004 : 8). Le partage de nouvelles idées était nécessaire afin qu'une nouvelle réalité objective puisse être créée et plus tard intériorisée par les agents / citoyens roumains.

Selon certains chercheurs, les pays post-communistes connaissent de faibles niveaux de participation des citoyens aux activités de la société civile et,

à l'exception des syndicats et de certaines organisations caritatives, très peu d'OSC sont en mesure de revendiquer un nombre important ou étendu de membres (Fioramonti, Heinrich, 2007 : 17). Une autre caractéristique dominante dans les contextes post-communistes est le manque de transparence, qui est « attribué par les citoyens aux OSC dans les pays post-communistes » et qui serait né de « l'opinion répandue selon laquelle la corruption est présente dans tous les secteurs de la vie sociale, y compris la société civile » (Fioramonti, Heinrich, 2007 : 23). Fioramonti et Heinrich ont montré qu'en Roumanie il y avait de sérieuses préoccupations, étant donné que « de nombreuses OSC ont toujours été guidées par les priorités des donateurs et n'ont pas réussi à obtenir un large soutien ». Cependant, les OSC roumaines se sont fait connaître pour leur coopération et leurs interactions avec le gouvernement sur certaines questions sociales importantes, telles que la prestation de services sociaux, principalement la protection des enfants (Fioramonti, Heinrich, 2007 : 24), et, plus récemment, la protection sociale des communautés roms pauvres.

Le cas de la Roumanie (comme de la plupart des pays post-communistes) illustre la concentration de la société civile sur des projets liés à la prestation de services sociaux, comme la protection des enfants, les questions environnementales, dont l'exemple de Roşia Montană, ou la protection du patrimoine culturel (Fioramonti, Heinrich, 2007 ; Parau, 2009). Il s'oppose, cependant, à d'autres modèles comme la Pologne, où il n'y avait pas de véritable tradition d'activisme de la société civile parce que « le Parti communiste ne tolérait que les organisations de la société civile créées de haut en bas par le parti lui-même » (Linz, Stepan, 1996, cité dans Parau, 2009 : 121). L'adhésion à l'UE a-t-elle renforcé les organisations de la société civile en Roumanie ? L'eupéanisation des élites a-t-elle principalement caractérisé la période de réadhésion ? Plus important encore, l'apprentissage social a-t-il joué un rôle et l'internalisation des normes de l'UE a-t-elle eu lieu en Roumanie avant l'adhésion ? Selon Parau (2009), la société civile était opposée à un gouvernement fort, à l'époque, le Parti social-démocrate, qui contrôlait en réalité les processus sociétaux. Par conséquent, « l'autonomisation de la société civile nationale découlait principalement de deux voies causales : la pression des réseaux transnationaux de plaidoyer et des entrepreneurs de normes ; et l'autocontrainte de l'exécutif en prévision de l'adhésion » (Parau, 2009 : 121-122, 135). La véritable intériorisation des normes et des valeurs de l'UE ne s'est pas produite au niveau de l'élite ; il s'agissait plutôt d'un changement de comportement rationnel, destiné à répondre aux attentes de l'UE sans nécessairement reconstituer les identités. Les organisations de la société civile en Roumanie ont été profondément influencées par le réseau transnational de plaidoyer (Parau, 2009), et les acteurs nationaux

et l'Union européenne ont exercé des pressions, auxquelles le gouvernement a répondu positivement parce que l'adhésion à l'UE était à la fois l'objectif et le principal intérêt.

La société civile serbe

Cette section vise à présenter le développement de la société civile de la Serbie. Pour atteindre cet objectif, nous avons analysé les rapports nationaux annuels de la Commission européenne, à partir de 2013 et jusqu'en 2022. En ce qui concerne le contexte, la Serbie a reçu le statut de candidat officiel le 1^{er} mars 2013 et a obtenu le feu vert du Conseil européen la même année pour entamer les négociations d'adhésion. Cette décision s'inscrit dans le contexte de l'entrée en vigueur de l'accord de stabilisation et d'association, le 1^{er} septembre 2013.

Selon la Commission européenne², le rôle de la société civile en Serbie, en 2013, a été notable relativement à la promotion des valeurs démocratiques : « les organisations de la société civile ont continué à jouer un rôle important dans la vie sociale, économique et politique » (Commission européenne, 2013). La même chose a été soulignée pour les activités culturelles depuis que la Serbie s'est activement engagée dans la promotion du programme « Europe for Citizens » par l'intermédiaire du Bureau de coopération avec la société civile. Toutefois, en ce qui concerne la lutte contre la corruption, la société civile est restée faible, jouant un rôle assez limité (Commission européenne, 2013). L'étape la plus importante soulignée par la Commission européenne en 2014 a été la création d'une Convention nationale sur l'Union européenne, devant servir de plateforme de coopération avec la société civile dans le processus de négociation d'adhésion. Celle-ci comprenait des organisations de la société civile structurées en divers groupes de travail, couvrant tous les chapitres de négociation (Commission européenne, 2014). Cependant, certaines limites ont également été soulevées : les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'Homme ont tenté de sensibiliser les citoyens sur les droits civils et politiques, mais leurs efforts et leurs campagnes ont souvent été étouffés ou découragés, en particulier lorsqu'ils exprimaient des opinions critiques (Commission européenne, 2014).

Dans le rapport de progrès, présenté par la Commission en 2015, « un certain progrès » concernant la coopération entre le gouvernement et les organisations de la société civile a été mentionné, mais une plus grande transparence a été demandée par la Commission. L'inclusion des organisations de la société civile par les autorités au sein du processus de négociations est une avancée positive. Le potentiel des autorités étant plus important, l'impact des OSC sur l'élaboration des politiques demeure plutôt faible (Commission européenne, 2015).

Des progrès relatifs au dialogue entre la société civile et le gouvernement ont également été observés en 2016. Cependant, le rapport de la Commission a souligné que « la société civile a du mal à exercer une influence sur l'élaboration des politiques et se heurte à des obstacles de la part de certaines parties de l'administration publique » (Commission européenne, 2016). En 2019, le rapport publié par la Commission européenne soulignait l'absence de progrès en ce qui concerne les décisions des autorités permettant le développement d'une société civile forte et sans entrave en Serbie. Sur une note encore plus négative, le rapport mentionne que les OSC doivent travailler « dans un environnement [qui] n'est pas ouvert aux critiques, les autorités faisant des déclarations négatives, reprises par les médias, sur la société civile. [...]. Les tabloïds continuent de critiquer sévèrement les défenseurs des droits de l'Homme » (Commission européenne, 2016).

Le rapport publié en 2020 a montré que les efforts déployés pour renforcer la coopération entre le gouvernement et la société civile sont insuffisants et a réitéré qu'une société civile forte et habilitée est nécessaire pour promouvoir les valeurs démocratiques. En outre, le rapport critique le fait que rien n'a été fait pour créer un environnement positif pour la société civile, étant donné qu'il n'y avait pas de plan d'action ou de stratégie nationale à cette fin (Commission européenne, 2020). Le rapport de 2021 mentionne la poursuite des attaques verbales contre les organisations de la société civile en Serbie. Il y a aussi des critiques concernant un recul dans l'exercice de la liberté d'expression. Le rapport indique également que les discours de haine et les campagnes de diffamation contre les journalistes et les représentants de la société civile sont préoccupants. Le gouvernement est critiqué pour ne pas avoir combattu le discours de haine et pour son manque de contribution « à un dialogue politique sur les réformes liées à l'UE, en particulier sur les fondements de la démocratie et de l'État de droit » (Commission européenne, 2021). Le thème récurrent dans ce rapport est la restriction des actions des OSC, alors que les individus qui critiquent le gouvernement sont sous pression. En 2022, la Serbie a finalement adopté la stratégie tant demandée pour créer un environnement stimulant pour le développement de la société civile pour 2022-2030. La création d'un conseil pour la coopération de la société civile a également été discutée. Malgré cela, le rapport montre que les campagnes de diffamation, les attaques verbales et les pressions contre les OSC se poursuivent (Commission européenne, 2022).

Le développement d'une société civile forte et sans entrave est extrêmement lent en Serbie, en raison de la réaction du gouvernement. Alors, l'eupéanisation fonctionne-t-elle ? L'une des principales attentes liées à l'eupéanisation ou à l'EU-nisation est la refonte des comportements et le changement d'identités et

d'intérêts en raison d'une forte adhésion et d'une réelle intégration des valeurs fondamentales, sur la base de la capacité de l'UE à socialiser et à attirer des agents/ États/régions. Par conséquent, nous pouvons dire que les aspects problématiques concernent non seulement la manière dont certains pays répondent au modèle de l'UE et la manière dont ils pourraient instrumentaliser l'eupéanisation, mais aussi la manière dont l'UE devrait régulièrement (re)constituer, perpétuer, renforcer, exécuter l'essentiel du processus d'eupéanisation de manière co-constitutive, c'est-à-dire à la fois comme structure et comme agence.

Economides et Lindsay-Ker (2015) ont analysé le processus de normalisation serbe-kosovar et ont abordé l'expression « eupéanisation de préadhésion », basée sur l'idée que l'UE a façonné un modèle de relations dans lequel les pays candidats doivent subir l'eupéanisation comme condition préalable à l'adhésion, et non comme résultat de l'intégration. L'argument des chercheurs est que « plutôt que de subir un processus d'eupéanisation, par lequel une transformation fondamentale de la logique sous-jacente et des processus de prise de décision s'est produite, comme certains l'ont fait valoir, les changements dans la politique de la Serbie sont en fait fondés sur des préoccupations matérielles ». Par conséquent, cela est révélateur d'une « politique d'eupéanisation de préadhésion rationnellement instrumentale plutôt que d'un processus d'eupéanisation normative adaptative telle qu'il est compris plus conventionnellement dans la littérature » (Economides, Lindsay-Ker, 2015). Cela implique une forme d'adaptation pragmatique au modèle et une absence d'appropriation réelle des normes. Les auteurs affirment que les relations de la Serbie avec le Kosovo sont fondées sur l'opportunisme politique plutôt que sur la « convergence ou le changement d'identité » (Economides, Lindsay-Ker, 2015).

La société civile monténégrine

Selon Wunsch (2018), l'inclusion formelle des membres des organisations de la société civile dans la structure de négociation, plus précisément dans les groupes de travail du gouvernement, est « unique au Monténégro ». Cette inclusion donne aux OSC la possibilité de non pas seulement surveiller les mesures prises par le gouvernement, mais aussi de « contribuer directement aux négociations d'adhésion » (Wunsch, 2018 :73).

Pour mieux comprendre la situation des OSC au Monténégro au cours des dernières années, nous avons examiné les rapports nationaux annuels de la Commission européenne, de 2013 à 2022. Le but de cette analyse comparative est de comprendre dans quelle mesure la situation s'est améliorée, selon la Commission européenne,

ainsi que d'appréhender ce que cette institution considère comme digne d'inclure dans le rapport concernant les OSC au Monténégro. À l'exception de l'importance de l'engagement et de la consultation des OSC dans le processus d'adhésion et de négociation reconnue dans tous les rapports, nous considérons que les particularités de chaque rapport sont utiles pour atteindre l'objectif de notre recherche.

Dans le rapport de progrès présenté par la Commission européenne en 2013, les représentants des organisations de la société civile sont considérés comme assez impliqués dans les activités de l'État et de l'administration locale, ainsi que dans les groupes de travail, particulièrement sur les chapitres de négociation de l'adhésion. Cependant, « la transparence des procédures gouvernementales devrait être encore renforcée » (Commission européenne, 2013). Cet aspect lié à la transparence des procédures est en fait l'un des problèmes présentés de manière récurrente dans les rapports, y compris dans celui de 2022. Le rapport de 2014 présente l'introduction d'un nouveau Conseil pour le développement des organisations non gouvernementales, aussi responsable de suivre la stratégie de développement des OSC. Quant au système de financement public, il s'était révélé inefficace et le cadre juridique favorable aux activités de volontariat et à la responsabilité sociale des entreprises n'était pas établi. Le rapport signale aussi que certains militants de la société civile ont été la cible des médias locaux (Commission européenne, 2014).

Dans le rapport de 2015, la Commission met l'accent, plus qu'en 2014, sur les démarches des médias locaux contre les OSC et leur insatisfaction à l'égard de la participation à l'élaboration des politiques. Aussi, selon ce dernier, le montant alloué aux projets des OSC était plus réduit (Commission européenne, 2015). Le rapport de 2016 réaffirme les problèmes concernant le manque de transparence, les campagnes de diffamation et la faiblesse de l'impact des OSC sur l'élaboration des politiques. En revanche, il met en lumière le fait que le rôle actif de la société civile dans le processus d'adhésion était « officiellement reconnu » et que l'adoption des amendements à la loi sur les rassemblements publics avait fourni un cadre plus favorable à la liberté d'association (Commission européenne, 2016). Le rapport de 2018, incluant des analyses sur les activités de 2017, montre que des progrès ont été observés vis-à-vis de « l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de la coopération entre le gouvernement et les OCS ». Il ajoute que des amendements à la loi sur les OCS ont exigé qu'un pourcentage du budget annuel de l'État soit alloué aux projets de la société civile (Commission européenne, 2018). Selon le rapport de 2019, en dépit de la tendance croissante des institutions publiques à déclarer l'information comme classifiée et des « licenciements controversés » des représentants d'OSC, certaines mesures, comme la mise en place d'une base de données en ligne sur les bénéficiaires de financements publics, ont été

établies afin d'améliorer la transparence du processus de financement des OSC. De plus, le rapport indique une augmentation des sommes allouées du budget de l'État aux projets de la société civile (Commission européenne, 2019).

Le rapport de 2020 nous apprend que la capacité de lancer et de gérer des programmes de subventions doit encore être améliorée, mais que les règles de financement public des OSC demandent qu'un minimum de 0,5 % du budget de l'État soit alloué à la société civile. Aussi, le Conseil pour le développement des OSC a intensifié ses travaux, mais il manque encore de visibilité auprès des OSC locales dans les zones plus reculées (Commission européenne, 2020). Le rapport de 2021 montre que le rôle de la société civile dans le processus d'adhésion est reconnu et promu au niveau politique, même si tous les ministères ne mènent pas des consultations publiques lors de l'élaboration des projets de lois et des stratégies. Le rapport évoque, par ailleurs, que la visibilité des OSC locales dans les zones reculées demeure insuffisante (Commission européenne, 2021). Dans le dernier rapport disponible, celui de 2022, la Commission européenne souligne que des amendements à la loi sur le volontariat doivent encore être adoptés, que le cadre juridique (par exemple celui lié au volontariat) et institutionnel doit être amélioré et que la coopération entre les organes de l'État et la société civile, ainsi que la capacité des ministères à suivre et à évaluer les projets des OSC, doivent être renforcées (Commission européenne, 2022).

Pour conclure, dans les rapports de la Commission européenne de ces dix dernières années, on peut observer une attention constante accordée au cadre juridique, ainsi qu'au degré de transparence et d'efficacité des OSC dans la prise de décision sur l'élaboration des politiques. La société civile est reconnue comme un élément crucial de tout système démocratique et chaque rapport affirme que les environnements juridique, institutionnel et financier dans lesquels opèrent les organisations de la société civile se sont globalement améliorés. En ce qui concerne l'évolution des rapports dans cette période, on constate qu'ils accordent une importance croissante aux aspects liés à la société civile et que les aspects liés à l'accès au financement, ainsi qu'à l'impact des OSC dans les zones plus reculées, sont plus visibles et plus élaborés dans les derniers rapports. De même, de moins en moins d'attention est portée aux campagnes de diffamation et au ciblage des OSC par les médias locaux. Malgré cela, on ne peut pas nécessairement interpréter cet aspect comme une amélioration de la situation, car cela n'est pas explicitement précisé dans les rapports. Cependant, on peut affirmer qu'un intérêt plus élevé est accordé à d'autres aspects relatifs à la société civile.

La durabilité des OSC : la Serbie, le Monténégro et la Roumanie

Pour les pays des Balkans occidentaux, le « CSO Sustainability Index » est considéré comme l'une des méthodologies les plus fréquemment utilisées pour mesurer l'environnement institutionnel et politique dans lequel les OSC opèrent (Mišić Mihajlović, Engeli, 2019). Par conséquent, nous allons utiliser cet indice pour faire une analyse comparative des OSC en Serbie, au Monténégro et en Roumanie, et nous souhaitons analyser si la Roumanie peut être considérée comme un modèle à suivre. Les sept dimensions couvertes par l'indice de durabilité des organisations de la société civile sont : l'environnement / le contexte juridique, la capacité organisationnelle, la viabilité financière, le plaidoyer, la prestation de services, l'infrastructure sectorielle et l'image publique. Les scores vont de 1 - le niveau de durabilité le plus élevé, à 7 - le plus bas (CSO Sustainability Index Explorer, 2022). Nous considérons que les sept dimensions sont très utiles pour une évaluation plus approfondie des aspects à améliorer.

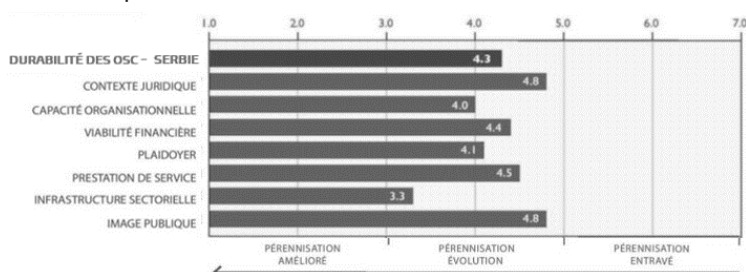


Figure 1. Durabilité des OSC en Serbie (CSO Sustainability Index 2022, Serbie, p. 1)

On peut observer que la Serbie a comme point fort l'infrastructure sectorielle, même si son niveau de durabilité est plus faible qu'en Roumanie. Ses points faibles sont l'environnement juridique, la prestation de services et l'image publique. Avec un score général de 4.3, la Serbie est, selon l'indice, le pays où la durabilité des OSC est la moins développée.

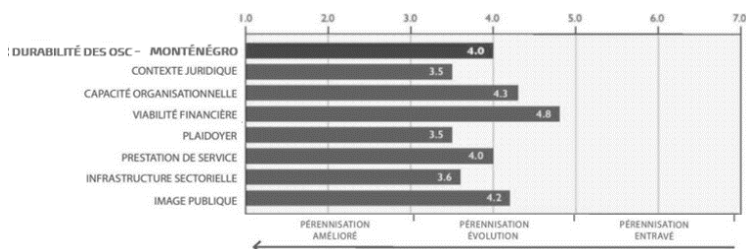


Figure 2. Durabilité des OSC au Monténégro (CSO Sustainability Index 2022, Montenegro, p. 1)

Les points forts du Monténégro sont l’environnement juridique et le plaidoyer, tandis que sa viabilité financière est la moins durable. Cet aspect peut justifier les raisons pour lesquelles les rapports de la Commission européenne, que nous avons évoqués, surtout ceux des dernières années, se sont beaucoup penchés sur l’environnement financier des OSC au Monténégro.

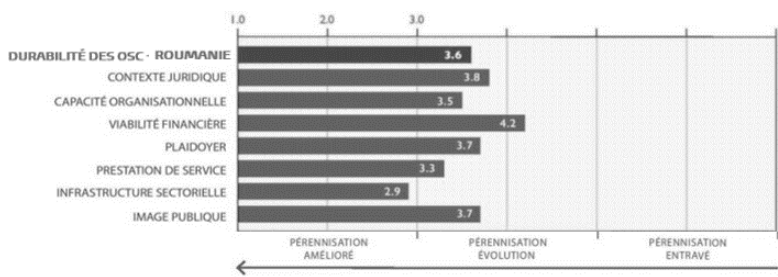


Figure 3. Durabilité des OSC en Roumanie (CSO Sustainability Index 2022, Romania, p. 1)

En ce qui concerne la Roumanie, la viabilité financière est l’aspect le moins durable, même si l’indice est plus favorable que dans le cas de la Serbie et du Monténégro. Comme un des objectifs centraux de notre recherche est d’identifier si la Roumanie peut représenter un modèle à suivre pour les deux autres pays, nous insisterons sur ses points forts, selon l’indice.

Avec un score général de 3.6, la Roumanie a enregistré l’indice général de durabilité le plus élevé. Selon l’Indice de 2022, l’infrastructure sectorielle (R2.9 vs S3.3/M3.6) s’est développée dans le contexte d’une « plus grande présence des organismes de soutien et d’une sensibilisation accrue aux partenariats intersectoriels fonctionnels », d’un « perfectionnement des compétences en matière de collecte de fonds », des « programmes de mentorat ou de renforcement des capacités aux côtés de petites OSC », du « soutien aux organisations dans le volontariat, le financement, les compétences numériques » et des grandes entreprises privées qui ont « adapté leurs programmes de RSE pour permettre le renforcement des capacités ou la collaboration avec les OSC » (CSO Sustainability Index 2022, Romania : 8-9). On peut remarquer que les aspects législatifs concernant les activités de volontariat, ainsi que la responsabilité sociale des entreprises, ont, eux-aussi, été évoqués dans les rapports de la Commission européenne pour le Monténégro.

En ce qui concerne la fourniture de services, le score de la Roumanie est plus favorable que celui de la Serbie et celui du Monténégro (R3.3 vs S4.5/M4.0). L’Indice signale que la diversité et la couverture géographique des services fournis se sont élargies et que la capacité des OSC à répondre aux besoins des communautés et des groupes vulnérables s’est améliorée (CSO Sustainability Index 2022, Romania : 7-8).

L'image publique des OSC roumaines est aussi rapportée comme ayant un niveau de durabilité plus élevé (R3.7 vs S4.8/M4.2). Leur présence en ligne, particulièrement dans le contexte pandémique, le fait qu'elles étaient mieux connues dans les régions où la télévision et la radio publiques nationales ont des studios locaux et l'absence de campagnes négatives ciblant le secteur ont créé un contexte favorable à une perception assez positive des OSC roumaines, en comparaison avec les autres pays (CSO Sustainability Index 2022, Romania : 9-10).

Par conséquent, les résultats de l'Indice de durabilité des organisations de la société civile pour la Serbie, le Monténégro et la Roumanie, par l'analyse du potentiel, de la viabilité, ainsi que des contraintes du développement des organisations de la société civile, illustrent que les organisations de la société civile en Roumanie peuvent représenter un modèle pour les deux autres pays, surtout concernant les aspects liés aux services d'appui disponibles pour le secteur des OSC, à la fourniture de services et à l'image publique, ainsi qu'à la viabilité financière, bien que les contextes soient différents et que certaines caractéristiques des OSC roumaines ne soient pas compatibles avec l'environnement d'autres pays. Par exemple, le fait que les OSC en Roumanie ne sont généralement pas soumises à un ciblage négatif est un avantage qui dépend dans une moindre mesure des organisations elles-mêmes, mais plutôt d'un contexte favorable. Cependant, des aspects tels que la couverture géographique, l'accent mis sur la numérisation, la philanthropie en tant que source de revenus ou la capacité à réagir en temps de crise et à intervenir là où le secteur public est inefficace, peuvent être pris en considération par les organisations de la société civile serbes et monténégrines. Il ne faut pas ignorer le fait que les deux États ont aussi des leçons à enseigner, pas seulement à apprendre.

Même si les critères d'adhésion sont plus difficiles à remplir pour la Serbie et le Monténégro, un avantage potentiel pour les OSC est leur pouvoir de changement, étant donné que la promotion de la société civile est devenue une préoccupation en tant que mécanisme de légitimation pour l'Union européenne et qu'elles sont mieux connectées à d'autres acteurs au sein des États membres de l'UE.

Conclusions

Notre conclusion est centrée sur la principale question de recherche : la Roumanie est-elle un modèle à transférer au Monténégro et à la Serbie ? Dans le cas de la Roumanie, le processus d'européanisation, tel qu'examiné théoriquement et empiriquement par les socioconstructivistes, a nécessité beaucoup plus de temps. Les comportements des décideurs ont changé en fonction de leurs intérêts

rationnellement formulés (adhésion à l'UE) et la reconstitution des identités n'a été que peu observée. Par conséquent, il n'y avait pas de forme descendante d'euro-péanisation avant l'adhésion, mais plutôt une réorientation pragmatique.

Dans le cas du Monténégro, le processus d'apprentissage social et d'euro-péanisation des acteurs de la société et des agents gouvernementaux a fonctionné. Comme mentionné précédemment, l'inclusion formelle des membres des organisations de la société civile dans la structure de négociation, plus précisément dans les groupes de travail du gouvernement, est « unique au Monténégro » (Wunsch, 2018). Les actions des décideurs sont l'effet cumulatif de l'action de la société civile, des décisions des dirigeants politiques et de la délibération publique. Les règles, normes et valeurs de l'UE sont perçues comme légitimes et leur internalisation est nécessaire avant l'adhésion à l'UE.

Dans le cas de la Serbie, deux étapes peuvent être observées : après 2000, le discours pro-européen a prévalu, encapsulant également la nécessité de moderniser la Serbie, de l'intégrer dans la « famille européenne », de changer ses intérêts, ses comportements, mais aussi ses identités et d'y intégrer les valeurs de l'UE. Ces questions ont été reprises tant par le discours politique que par la société civile qui s'est progressivement développée. Cependant, comme l'ont montré d'autres analystes plus récemment, les OSC ont également reconnu leur instrumentalisation de la conditionnalité de l'UE afin d'exercer davantage de pression sur le gouvernement notamment sur des questions telles que l'État de droit et la promotion des valeurs démocratiques et des droits de l'Homme (Wunsch, 2018). La seconde période a commencé à prendre forme après la déclaration d'indépendance du Kosovo et est particulièrement visible depuis que le Parti progressiste serbe est au pouvoir. Les caractéristiques de cette étape sont : un leadership volontaire, se déclarant pro-européen mais ne subissant aucune forme d'incorporation des normes européennes, un discours politique centré sur les attaques verbales contre les journalistes, sur la marginalisation des OSC, et des reculs inquiétants en ce qui concerne l'État de droit, la démocratie et la promotion de la liberté d'expression.

Par conséquent, la Roumanie ne peut pas être considérée comme un modèle avant l'adhésion, d'un côté parce que l'UE avait des attentes et des standards différents en 2007, et, de l'autre côté, parce que le parti roumain au pouvoir n'était sensible que de manière pragmatique à la pression des réseaux nationaux et transnationaux de la société civile. Cependant, elle peut être considérée comme un modèle pour les voies post-adhésion vers la mobilisation de la société civile, la capacité des OSC à influencer la prise de décision et l'élaboration des politiques publiques concernant le soutien aux groupes vulnérables, la nécessité de lutter contre la corruption et la couverture nationale de l'activisme des ONG.

Bibliographie

- Adler, E. 1997. « Seizing the Middle Ground: Constructivism in World Politics ». *European Journal of International Relations*, vol. 3(3), p. 319-363.
- Adler, E. 2013. Constructivism in International Relations: Sources, Contributions, and Debates. In: Carlsnaes, W. Risse, T., Simmons, B. A. (éd.), *Handbook of International Relations*, SAGE Publications.
- Bache, J. 2002. *Europeanization: A Governance Approach*. Sheffield: Archive of European Integration.
- Bădescu, G. 2004. « Civil Society Development and Democratic Values in Romania and Moldova ». *East European Politics & Societies*, 18(2), p. 316-341.
- Barnett, M. 2005. Social Constructivism ». In: Baylis, J., Smith, S. (éd.), *The Globalization of World Politics. An Introduction to International Relations*, Oxford: Oxford University Press.
- Berger, P. L., Luckmann, T. 1991. *The Social Construction of Reality. A Treatise in the Sociology of Knowledge*. Harmondsworth: Penguin University Books.
- Börzel, T. 2002. « Member State Responses to Europeanization », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, 40 (2), p. 193-214.
- Bulmer, S., Burch, M. 1998. « Organizing for Europe: Whitehall, the British State and the European Union ». *Public Administration*, vol. 76, p. 601-628.
- Civil society organisation. 2022. [En ligne] : <https://eur-lex.europa.eu> [consulté le 3 novembre 2022].
- Commission européenne. 2014 *Progress Report for Montenegro*, Bruxelles, 8 octobre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/montenegro-progress-report-2014_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. 2014 *Progress Report for Serbia*, Bruxelles, 8 octobre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/serbia-progress-report-2014_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Montenegro 2013 Progress Report*, Bruxelles, 16 octobre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/montenegro-progress-report-2013_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Montenegro 2015 Report*, Bruxelles, 10 novembre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/montenegro-report-2015_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Montenegro 2016 Report*, Bruxelles, 9 novembre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/montenegro-report-2016-0_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Montenegro 2018 Report*, Bruxelles, 17 avril. [En ligne] : <https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/20180417-montenegro-report.pdf> [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Montenegro 2019 Report*, Bruxelles, 29 mai. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/montenegro-report-2019-0_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Montenegro 2020 Report*, Bruxelles, 6 octobre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/montenegro-report-2020_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Montenegro 2021 Report*, Bruxelles, 19 octobre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/montenegro-report-2021_en [consulté le 5 novembre 2022].

- Commission européenne. *Montenegro 2022 Report*, Bruxelles, 12 octobre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/montenegro-report-2022_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Serbia 2013 Progress Report*, Bruxelles, 16 octobre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/serbia-progress-report-2013_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Serbia 2015 Report*, Bruxelles, 10 novembre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/serbia-report-2015_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Serbia 2016 Report*, Bruxelles, 9 novembre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/serbia-report-2016-0_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Serbia 2019 Report*, Bruxelles, 29 mai. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/serbia-report-2019-0_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Serbia 2021 Report*, Bruxelles, 19 octobre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/serbia-report-2021_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Serbia 2022 Report*, Bruxelles, 12 octobre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/serbia-report-2022_en [consulté le 5 novembre 2022].
- Commission européenne. *Serbia2020 Report*, Bruxelles, 6 octobre. [En ligne] : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/serbia-report-2020_en [consulté le 5 novembre 2022].
- CSO Sustainability Index Explorer. [En ligne] : <https://csosi.org> [consulté le 10 novembre 2022].
- Drakić, I., Kajganović, J. 2012. *Civil society - an important asset in EU accession negotiations in Serbia and Montenegro*, Policy Paper, ISAC. [En ligne] : https://www.isac-fund.org/wp-content/uploads/2017/03/Civil_Society-an_important_asset_in_EU_accession_negotiations_in_Serbia_and_Montenegro.pdf [consulté le 10 novembre 2022].
- Economides, S., Ker-Lindsay, J. 2015. « 'Pre-accession Europeanization': the case of Serbia and Kosovo ». *Journal of Common Market Studies*, 53 (5), p. 1027-1044.
- Featherstone, K., Radaelli, C. 2003. *The Politics of Europeanization*. Oxford University Press.
- Fioramonti, L., Finn Heinrich, V. 2007. *How Civil Society Influences Policy: A Comparative Analysis of the CIVICUS Civil Society Index in Post-Communist Europe*, CIVICUS/ODI Research Report.
- Giddens, A. 1985. *The Constitution of Society*. Cambridge: Polity Press.
- Guzzini, S., Leander, A. (éd.). 2006. *Constructivism and International Relations*, London and New York : Routledge.
- Herța, L., Corpădean, A. 2021. Europeanisation in the Western Balkans: Challenges and Pitfalls. In: Sette, M. (éd.), *Europe : Critical Thinking in Critical Times*, London Centre for Interdisciplinary Research, p. 25-41.
- Kratochwil, F. 2006. Constructing a new orthodoxy? Wendt's Social Theory of International Politics and the constructivist challenge. In: Guzzini, S., Leander, A. (éd.), *Constructivism and International Relations*, London and New York : Routledge.
- Ladrech, R. 1994. « Europeanization of Domestic Politics and Institutions: The Case of France ». *Journal of Common Market Studies*, 32 (1), p. 69-88.
- Milestones in EU-Serbia relations*. 2013. The Delegation of the European Union to the Republic of Serbia. [En ligne] : <http://europa.rs/serbia-and-the-eu/milestones/?lang=en> [consulté le 4 novembre 2022].
- Mišić Mihajlović, P., Engeli, J. 2019. « Why is the Space for Civil Society in the Balkans Shrinking? ». *Helvetas Eastern Europe*, 20 mars. [En ligne] : <https://www.helvetas.org/en/>

eastern-europe/about-us/follow-us/helvetas-mosaic/article/March2019/why-is-the-space-for-civil-society-in-the-Balkans-shrinking [consulté le 7 octobre 2022].

Olsen, J. P. 2002. « The Many Faces of Europeanization ». *Journal of Common Market Studies*, 40 (5), p. 921-952.

Parau, C. E. 2009. « Impaling Dracula: How EU Accession Empowered Civil Society ». *Romania West European Politics*, 32:1, p. 119-141.

Radaelli, C. 2004. « Europeanisation: Solution or Problem? ». *European Integration Online Papers*, 8:16, p. 1-26.

Risse, T. 2009. « Social Constructivism and European Integration ». In : Wiener, A., Diez, T. (éd.), *European Integration Theory*, Oxford : Oxford University Press.

Suganami, H. 2001. « Alexander Wendt and the English School ». *Journal of International Relations and Development*, 4 (décembre), Centre of International Relations.

USAID Civil Society Organization Sustainability Index. 2022. *Serbia*. [En ligne] : <https://storage.googleapis.com/cso-si-dashboard.appspot.com/Reports/CSOSI-Serbia-2021.pdf> [consulté le 10 novembre 2022].

USAID Civil Society Organization Sustainability Index 2022. *Montenegro*. [En ligne] : <https://storage.googleapis.com/cso-si-dashboard.appspot.com/Reports/CSOSI-Montenegro-2021.pdf> [consulté le 10 novembre 2022].

USAID Civil Society Organization Sustainability Index 2022. *Romania*. [En ligne] : <https://storage.googleapis.com/cso-si-dashboard.appspot.com/Reports/CSOSI-Romania-2021.pdf> [consulté le 10 novembre 2022].

VanDyck, C. K. 2017. *Concept and Definition of Civil Society Sustainability*. Center for Strategic and International Studies.

Wallace, C., Pichler, F., Haerpfer, C. 2012. « Changing Patterns of Civil Society in Europe and America 1995-2005: Is Eastern Europe Different ». *East European Politics and Societies*, 26:3, p. 3-19.

Wendt, A. 1987. « The agent-structure problem in international relations theory ». *International Organization*, 41, p. 335-354.

Wendt, A. 1999. *The Social Theory of International Politics*. Cambridge: Cambridge University Press.

Wunsch, N. 2018. « Civil Society Mobilisation in Montenegro ». *EU Enlargement and Civil Society in the Western Balkans*, Palgrave Studies in European Union Politics, Cham: Palgrave Macmillan. [En ligne] : https://doi.org/10.1007/978-3-319-91845-7_4 [consulté le 10 novembre 2022].

UNDP and Civil Society Organizations - A Toolkit for Strengthening Partnerships. 2006. United Nations Development Programme.

Remerciements

Ce travail a été soutenu par le projet « Transfert du modèle d'intégration européenne depuis l'Europe centrale-orientale vers les Balkans occidentaux » : PN-III-P4-ID-PCE-2020-0608, Projets de recherche exploratoire - PN-II-P4-ID-PCE-2020-2, Section 2, UEFISCDI.

Notes

1. Les parties de l'article dont chaque auteur s'est chargé sont les suivantes : Laura M. Herța: Introduction, Comment la société civile roumaine a-t-elle été (re)constituée ? Développement post-communisme, La société civile serbe, Conclusions. Delia Pop-Flanja: La société civile monténégrine, La durabilité des OSC : la Serbie, le Monténégro et la Roumanie.
2. Les citations et figures ont été traduites en français par les auteurs.